

Virginie NOIROT
Élue CSE
Secrétaire CSEC
06 64 76 01 63

Guy TRICONE
Élu CSE
Membre CSSCT
06 64 76 01 63

Véronique DONNADIEU
Élue CSE
Membre CSSCT
06 83 33 13 10

Thierry BLARY
RS au CSE
DSR CFDT
06 51 04 72 81

Isabelle ARISCAL Elue CSE
Membre CSSCT
06 07 73 05 75

Éric HIPPOLYTE
Élu CSE
Membre CSSCT
06 98 90 19 25

Véronique FAURE
Élue CSE
Membre CSSCT
06 98 90 19 25

Bilan des heures supplémentaires 2023:

Même si nous constatons une légère augmentation du nombre d'heures supplémentaires payées par rapport à 2022, toutes ne semblent malheureusement pas déclarées. Vos élus **CFDT** ont interrogé la direction sur les écarts de déclarations d'heures supplémentaires selon les DR.

N'ayant pas plus d'éléments de contexte, vos élus **CFDT** attendent des explications sur les raisons de ces dépassements d'horaire au-delà du temps de travail normal des salariés : postes à découverts, charge de travail trop importante, augmentation temporaire de l'activités...?

Vos élus **CFDT** vous rappellent que toutes les heures supplémentaires effectuées doivent être déclarées par votre manager et payées ou récupérées.

Si les heures supplémentaires peuvent se justifier temporairement, elles ont des incidences sur la santé des salariés (RPS) et nécessitent donc une attention particulière de la part de la direction.

Jeux Olympiques – Paralympiques 2024 :

Si notre périmètre est concerné par ces événements, la direction nous a confirmé **ne pas** envisager d'**imposer** des congés durant cette période. Elle a rappelé que les congés d'été, comme chaque année, devaient être posés avant le **15 mars**.

Concernant l'organisation du travail (télétravail, fermeture d'agence avec repli, etc.) durant les jeux, un échange avec les élus devrait avoir lieu au mois d'avril.



Versement de la PPV de 400 Euros brut

Vous êtes nombreux à nous interroger sur la date du versement de cette prime, annoncée hâtivement par la direction afin de vous convaincre de ne pas faire grève.

Nous vous invitons donc à lui poser la question directement ! 😊

Plus sérieusement, LCL souhaitant donner la possibilité aux salariés de verser la PPV sur le PEE ou le PERCOL, elle attend les décrets d'application de cette mesure annoncée par le gouvernement.

Contributions individuelles et collectives

Afin de déterminer les contributions individuelles de chacun, un échange doit avoir lieu entre le manager et le salarié. La somme des contributions individuelles peut ne pas correspondre au total de l'objectif collectif de l'agence. En effet, la **contribution individuelle** doit tenir compte de l'expérience professionnelle, de la maturité en poste, du temps de travail, des postes à découvert, etc...

La fiche de contribution individuelle ne doit pas être signée car son élaboration ne constitue pas un engagement. Ce n'est qu'un outil de pilotage.

Diffusion des classements nominatifs

La **CFDT** rappelle que la diffusion de classement **nominatif** par mail et leur affichage physique ou sous l'œil pilotage (comme l'académie des cartés), sont interdits. Ils sont par ailleurs source de RPS.

Aussi afin de ne pas vous couper l'appétit :

« Pas d'affichages dans les tisaneries ! » 😊

Complémentaire Santé

RAPPEL vous avez jusqu'au **30 mars 2024**, pour souscrire au régime supplémentaire facultatif de la complémentaire santé à tarif réduit.

Retrouvez le formulaire d'adhésion et les informations sur votre espace personnel sécurisé MyPeopleDoc.



Alerte santé au travail

Suite à la visite de la médecine du travail, des problématiques d'éclairage (lumens trop forts engendrant des maux de tête) et d'ergonomie de poste d'accueil (douleurs dorsales) ont été relevées dans des agences de notre périmètre. Vos élus **CFDT** ont demandé à la direction des mesures correctrices pour ces agences ainsi qu'une vérification sur les autres points de vente.

Si vous rencontrez les mêmes soucis contactez nous afin que nous alertions la médecine du travail.

Congés

Les congés d'été doivent être affichés au **15 mars** et ceux d'hiver le **15 octobre**. Il n'est pas interdit de poser 4 semaines consécutives, si bien entendu la bonne marche du service ou de l'agence n'est pas entravée.

Point travaux

Agence Blanc Mesnil : le changement des fenêtres aura lieu fin mai après leur désamiantage. S'ils se réjouissent de ces travaux, vos élus **CFDT** seront vigilants sur les conditions de travail de nos collègues en repli et l'impact d'une potentielle dégradation de l'IRC sur leur RVP.

Noisy le Grand : des travaux qui n'en finissent pas !

Intervention sur la Centrale d'air pour les parties communes prévue fin avril.

En cas de désagréments de toutes sortes, contactez nous !